Institut de médiation et d'arbitrage du Canada
Conférence nationale annuelle 2019

« Réaliser tout le potentiel de la PRD »

Agenda de la conférence

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada

Mercredi 20 novembre 2019

9:00 – 17:00 – atelier de pré-conférence A
9:00 – 12:30 – atelier de pré-conférence B
13:30 – 17:00 – atelier de pré-conférence C
19:00 – Assemblée générale, vin et fromage

Jeudi 21 novembre 2019

8:00am – Inscription et petit-déjeuner continental
8:30 – Assemblée générale annuelle
9:15 – Ouverture de la conférence et Mot de bienvenue
9:30 – Présentations simultanées
10:30 – Pause-café et réseautage
10:45 – Présentations simultanées
12:00 – Dîner, remise des prix et discours du conférencier d'honneur
14:00 – Présentations simultanées
15:30 – Pause-café et réseautage
16:00 – Présentations simultanées
17:15 – Cocktail dînatoire et réseautage

Vendredi 22 novembre 2019

8:00am – Inscription et petit-déjeuner continental
8:45 – Présentations simultanées
10:00 – Pause-café et réseautage
10:30 – Présentations simultanées
12:00 – Dîner et discours du conférencier d'honneur
13:30 – Présentations simultanées
14:45 – Pause-café et réseautage
15:00 – Présentations simultanées
16:15 – 16:45 – Plénière de clôture et café

大成 DENTONS

BLG Borden Ladner Gervais

JSS BARRISTERS
Jensen Shawa Solomon Duguid Hawkes LLP

IBC BAC

LAWSON LUNDELL LLP

MARSH

Tous les ateliers et sessions de cette année seront présentés en anglais.
Les conférenciers et présentations sont susceptibles d'être modifiées.

Mercredi 20 novembre 2019 - Ateliers de pré-conférence

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

	Pré-conférence A Pièce : Rattenbury A	Pré-conférence B et C Pièce : Rattenbury B
8:00	Inscription et petit-déjeuner continental	Inscription et petit-déjeuner continental
9:00	**A – Consultation des peuples autochtones – Un atelier pour l'industrie, le gouvernement et les peuples autochtones** Si vous souhaitez en savoir plus sur la meilleure façon de consulter l'industrie et les peuples autochtones ou si vous occupez un poste qui vous oblige à collaborer avec l'industrie et les peuples autochtones (relations avec les parties intéressées, service de consultation, relations avec la collectivité, chef et conseil, surface terrestre, relations avec les Autochtones) et que vous vous êtes déjà posé ces questions, cet atelier est fait pour vous. Apprenez à mener un processus de participation et de consultation significatif avec les groupes autochtones. **Clayton Desjarlais**, mawandonanconsulting.com	**B – Les bons et mauvais aspects de la coordination parentale** Avez-vous des clients qui ne semblent pas pouvoir se désengager de leurs conflits de co-parentalité ? Êtes-vous intéressé à en apprendre davantage sur la façon dont la coordination des responsabilités parentales pourrait s'appliquer à vos clients ? Ou peut-être songer à devenir coordonnateur des responsabilités parentales ? Dans cet atelier, nous aborderons les questions les plus fréquemment posées, notamment : • Qu'est-ce que la coordination parentale ? • Choisir un coordinateur parental • Gérer les coûts des procédures • À quelles familles la coordination parentale correspond-elle le plus ? • Exemples de réussites et plus encore. **Patricia Lane,** JD, Méd.A, Arb.A; Patricia Lane Settlement; **Joan Cotie,** RSW, Méd.A, Arb.A, CFamArb, Joan Cotie Mediation & Consulting Ltd; **Kat Bellamano,** RSW, Méd.A, Arb.A, Ambitus Consulting; **Leanne Harder,** assistante sociale; **Craig Neville,** LL. B, Watson Goepel LLP **Pré-Conférence B ANNULÉE pour cause de faible participation**
10:30	Pause-café et réseautage	Pause-café et réseautage
10:45	Reprise de l'atelier	Reprise de l'atelier Fin de l'atelier de pré-conférence B à 12:30
12:30	Dîner buffet chaud	Inscription pour la Pré-conférence C et dîner buffet chaud
13:30	**Consultation des peuples autochtones – Un atelier pour l'industrie, le gouvernement et les peuples autochtones -** Reprise de l'atelier	**C – Méd.-Arb. : innovante, efficace et juste** La médiation-arbitrage peut être utilisée pour des différends familiaux, commerciaux, de partenariats, de propriétaires et locataires, de condominiums et bien d'autres types. Cet atelier présenté par deux très compétents professionnels du règlement des différends examine en profondeur les connaissances et les compétences requises pour mener un processus de médiation-arbitrage juste et efficace. **Colm Brannigan,** ADR LL. M. (PRD), Méd.A, Cert Med (IMI), Arb.A, Mediate.ca-Brannigan ADR **Richard Moore,** LL. B., Arb.A, Méd.A, CFM, Cert. Med. IMI, MDR Associates
15:15	Pause-café et réseautage	Pause-café et réseautage
15:30	Reprise de l'atelier	Reprise de l'atelier
17:00	Fin de l'atelier de pré-conférence A	Fin de l'atelier de pré-conférence C
TBD	**Visites guidées de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, 501, rue Belleville / À propos des immeubles - Architecte : Francis Rattenbury - Terminé : 1897**	
19:00	**Rencontre entre les membres et l'Assemblée législative de la C.-B. - Venez rencontrer les députés provinciaux (Inscription requise)**	

Jeudi 21 novembre 2019 - Assemblée Générale de l'IAMC suivie de 4 présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

8:00	Inscription et petit-déjeuner chaud complet – Palm Court and Crystal Ballroom		
8:30 - 9:15	**Assemblée Générale de l'IAMC – Crystal Ballroom**		
9:15 - 9:30	Ouverture de la conférence & Mot de bienvenue		
9:30 - 10:30 Présentations simultanées			
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD familiale / communautaire** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **Intérêt particuliers** ***Pièce :* Rattenbury B**
1A **Réforme de la Loi sur l'arbitrage de la Colombie-Britannique** La dernière révision majeure de la Loi sur l'arbitrage de la Colombie-Britannique remonte à plus de 30 ans. Certains éléments de la Loi sur le commerce intérieur continuent de bien fonctionner ; d'autres éléments montrent des signes d'âge. Joignez-vous à nos panélistes pour un examen des possibilités d'améliorer cette importante mesure législative. **Jonathan Eades**, Conseiller juridique, litige civil, gouvernement de la Colombie-Britannique **Angus Gunn**, c.r., LL. M., Eyford Partners LLP	***2A*** **Confidentialité ! Intimité ! Conflit d'intérêt !** Nous, praticiens en PRD, avons une multitude d'obligations éthiques envers ceux que nous servons. La confidentialité et la protection contre les conflits d'intérêts, déjà essentielles, sont maintenant compliquées par des responsabilités supplémentaires en matière de collecte, d'utilisation et de divulgation des informations personnelles. Comprendre ces concepts et mettre en œuvre des protections pour nos clients et pour nous-mêmes sont nécessaires dans notre environnement qui évolue rapidement. **Diane E. Tucker,** Arb.B, CIPP/C, CIPP/US, J. D., DET et al.; **Dr. Eva Malisius**, Arb.B, Royal Roads University	***3A*** **La pratique croissante de la médiation auprès des séniors** Les personnes âgées constituent une plus grande partie de notre population, nous vivons plus longtemps, les enfants adultes constituent la génération sandwich. Le besoin en médiation pour les seniors et les personnes qui les soutiennent augmente. Rejoignez-nous pour apprendre comment la médiation des séniors peut aider les clients à obtenir des résultats durables au soutien de leurs relations et en connaître davantage sur les types de questions les mieux adaptées. **Joan Cotie**, RSW, Méd.A, Arb.A, CFamArb, Joan Cotie Mediation & Consulting Ltd.; **Kat Bellamano**, BSW, RSW, Méd.A, Arb.A, FMC Cert. CFM, Ambitus Consulting	***4A*** **Comprendre comment le film peut contribuer à la pédagogie du règlement des différends** Cet atelier a pour but de discuter de la façon dont un film peut contribuer à la pédagogie du règlement des différends. Si l'on tient compte de l'intérêt croissant des étudiants pour les réseaux sociaux et la technologie, la plupart d'entre eux appartiennent à une catégorie d'apprenants spatiovisuels et divergents. Utiliser le film en salle de classe en tant que tremplin pour enseigner les concepts du règlement des différends, les influences historiques, le pouvoir de l'amour, l'incidence de la culture et l'incidence à multiples facettes des politiques donnent l'occasion de comprendre les concepts du règlement des différends de manière unique. **Helen Lightstone**, LL. M, Méd.A, Lightstone Mediation Services
10:30 – 10:45	**Pause-café et réseautage -- Palm Court**		

Jeudi 21 novembre 2019 - Suite des présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada

10:45 - 12:00 Reprise des présentations simultanées				
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD familiale / communautaire** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **Intérêt particuliers** ***Pièce :* Rattenbury B**	**Séance Consultative :** ***Pièce*: St. James** ***(ouverte à tous)***
1B **Le rôle (le cas échéant) de l'interrogatoire préalable en arbitrage, à la fois international et non international** Les panélistes fourniront des informations sur : • Pourquoi et comment s'opposer à l'inclusion des questions préalables à l'audience dans les procédures d'arbitrage • Si un interrogatoire préalable doit avoir lieu, comment devrait-il être fait ? • Existe-t-il une différence entre une procédure arbitrale internationale et une procédure arbitrale non internationale ? **Bryan Duguid**, c.r., FCIArb, Jensen Shawa Solomon Duguid Hawkes LLP **Robert Deane**, LL. B., Borden Ladner Gervais LLP **Erin Greenan**, Conseill-re juridique, CNOOC International **Chris O'Connor**, c.r., Arb.A, FCIArb, O'Connor Alternative Dispute Resolution	***2B*** **Renforcement des capacités de résolution de conflits par les connaissances** Cette séance interactive présentera aux participants des concepts et des outils pratiques pour réorienter notre pratique de la « résolution de conflits » vers le « renforcement des capacités de résolution de conflits ». Au moyen d'un modèle cognitif de prise de décisions qui comprend le savoir, la valorisation et la prise de décisions, la séance présentera des stratégies permettant d'analyser les dilemmes éthiques, de gérer des personnes difficiles, d'interagir de manière respectueuse et d'établir un équilibre entre les priorités professionnelles et personnelles. **Dr Marnie Jull,** Professeur agrégé et chef de programme, Programme d'analyse et de gestion des conflits, Royal Roads University	***3B*** **Prévention et règlement des différends pour les entreprises familiales** Les conflits font naturellement partie de la gestion d'une entreprise. Lorsque les collègues de travail et les employés sont également des membres de la famille, le conflit peut être particulièrement complexe car trois intérêts sont en jeu : les problèmes familiaux, les problèmes commerciaux et les problèmes de propriété. Beaucoup, sinon la plupart, des entreprises familiales manquent de processus et de stratégies formels pour résoudre leurs conflits. Cette session décrit les formes les plus courantes de conflits d'entreprises familiales, ainsi que les méthodologies et les meilleures pratiques permettant d'aider les entreprises familiales à les résoudre. **Paul Bradley,** CPA, CA, CBV, CFE, CFF, Associé, Services d'évaluation Deloitte LLP **Nicole Garton,** B. A., LL. B., Méd.A, TEP, Heritage Law; **Alyson Jones,** MA, RCC, Alyson Jones & Associates	***4B*** **RDEL : est-ce devenu le courant dominant ?** Cette session présentera aux participants de "Résolution des litiges en ligne 101" la meilleure façon de l'appliquer dans divers contextes pour améliorer les problèmes d'accès à la justice dans le système de justice publique. Les intervenants examineront de manière approfondie MylawBC et le tribunal de résolution civile (TRC) de la Colombie-Britannique, ainsi qu'une brève mise à jour sur les tâches du groupe de travail PRD de l'IAMC. **Président : Andrew Eckart**, B. A., LL. B., Eckart Mediation; **Candice Lee,** PMP, Livraison numérique, Legal Services Society; **Kandis McCall**, Directrice de la gestion des affaires, Tribunal de résolution civile; **Shelina Neallani,** RSW, LL. B, Médiatrice et Consultante en médiation, Legal Services Society **Darin Thompson**, Conseiller juridique, ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique	***5B*** **Groupe de travail sur les perspectives autochtones de l'IAMC** Le 10 mai 2019, le conseil d'administration de l'IAMC a adopté la déclaration de principe suivante : **L'IAMC, en collaboration avec ses partenaires de la fédération et conformément à l'article 10 du protocole d'entente, s'engage à reconnaître et à inclure les perspectives autochtones dans son travail.** L'IAMC souhaite obtenir les conseils des parties intéressées dans son cheminement vers la réalisation de ce principe, reconnaissant que ce cheminement ne peut se faire seul. Dans cette optique, l'IAMC cherche à obtenir des suggestions sur la façon de mieux répondre aux besoins qui ne sont pas actuellement satisfaits au sein et au nom des communautés autochtones et sur la façon dont il peut mieux reconnaître et inclure l'étendue des perspectives autochtones dans son travail. Participez à cette séance pour en savoir plus.
12:00	**Dîner Lionel McGowan – Crystal Ballroom** Sponsorisé par **BORDEN LADNER GERVAIS LLP**			
12:20-12:55	**Conférencier d'honneur : l'Hon. David Eby, c.r.**			
13:15 - 13:30	**Remise des Prix d'excellence McGowan régionaux et nationaux**			

BLG
Borden Ladner Gervais

Jeudi 21 novembre 2019 - Suite des présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

14:00 - 15:00 Présentations simultanées			
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD familiale / communautaire** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **Intérêt particuliers** ***Pièce :* Rattenbury B**
Conversations spéciales entre pairs			
1C ***Conversation spéciale entre pairs :*** **Éthique en arbitrage** Joignez-vous à une conversation interactive avec des arbitres expérimentés sur les défis éthiques difficiles rencontrés dans la pratique de l'arbitrage, présentée avec la question « que feriez-vous? ». Vos questions et exemples de discussion sont également vivement encouragés. **William G. Horton,** Arb.A, FCIArb, William G. Horton Corporation	***2C*** ***Conversation spéciale entre pairs :*** **Aborder les causes plutôt que les symptômes : Travailler avec les leaders pour créer des cultures compétentes en matière de conflits** Cette présentation engage une discussion entre médiateurs expérimentés sur la pratique visant à élargir leur rôle afin de transformer les systèmes et les structures donnant lieu à des conflits destructeurs dans les organisations. Un tel rôle, offrant des services en plus de la médiation, peut être appelé « consultation en matière de conflit ». **Julia Menard**, M.Ed, Menard & Associates; **Jane Morley**, c.r., LL. B., Restorative Solutions; **Gordon C. White**, MBA, Gordon White Consulting	***3C*** ***Conversation spéciale entre pairs :*** **Coordination parentale : vers une paix durable ou une route coûteuse vers la guerre ?** La coordination parentale est utilisée en Colombie-Britannique depuis 2010 et fait partie de la Loi sur le droit de la famille depuis 2016. Les panélistes expérimentés en CP apportent des réponses aux questions courantes telles que *«Qui a besoin d'un CP ? Comment mesurer le succès ? N'est-ce pas trop cher ? Comment aider mes clients à limiter les coûts s'ils ont un CP ? Pourquoi ne pas simplement aller au tribunal et en finir ?S'agit-il d'une médiation, d'un arbitrage ou d'un recours hybride ?* »Les membres de l'auditoire seront encouragés à poser leurs propres questions et à les aborder de leur propre point de vue. Cette session intéressera les avocats spécialisés en droit de la famille, les décideurs et les médiateurs et arbitres en droit de la famille. **Présidente : Patricia Lane**, J.D., Méd.A, Arb.A, Patricia Lane Settlement; **Kat Bellamano**, BSW, RSW, Méd.A, Arb.A, FMC Cert. CFM, Ambitus Consulting; **Jennifer A. Cooper**, c.r., Cooper Family Law; **Joan Cotie**, RSW, Méd.A, Arb.A, CFamArb, Joan Cotie Mediation & Consulting Ltd.	***4C*** ***Conversation spéciale entre pairs :*** **Moins de 40 ans : obstacles et opportunités** Participez à une session interactive principalement axée sur les problèmes rencontrés par les praticiens en PRD de moins de 40 ans. Cette séance comprendra une discussion franche sur les obstacles, les défis et les opportunités rencontrés par cette cohorte d'âge, avec des perspectives de tout le pays. Les questions du public et les sujets de discussion sont vivement encouragés. **Michelle T. Maniago**, Partenaire, Borden Ladner Gervais LLP (Vancouver); **Dominique Panko**, Méd.B, Panko Collaborative Law and Mediation
15:00 – 16:00 **15:15-15:45**	**Pause-café et discours - Palm Court et Crystal Ballroom** **Prenez un rafraîchissement et écoutez le conférencier d'honneur John Fletcher, B. Comm, LL. B, M.Phil, Doctorat, Directeur de groupe de produits, Service de règlement des différends, Royal Institute of Chartered Surveyors (Royaume-Uni).** Depuis son siège au Royaume-Uni, John Fletcher est profondément impliqué dans un large éventail d'initiatives PRD dans le monde entier en tant que directeur du groupe de produits PRD pour la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS). En tant que plus ancien et plus grand fournisseur de services de PRD au Royaume-Uni, RICS construit et gère des systèmesde PRD, fournit des programmes de formation, de qualification et d'accréditation pour les praticiensde PRD, et sert d'autorité de nomination dans divers endroits en Afrique, en Asie du Sud, en Australie et en Europe, avec un accent particulier sur la prévention des conflits dans le milieu du bâtiment. John nous fera part de son point de vue sur la croissance florissante de la pratique du règlement des différends et, avec l'arrivée du plus récent système de PRD au Canada, l'Arbitrage en construction, il nous fera part de son expérience depuis la naissance de l'Arbitrage en construction au Royaume-Uni, il y a vingt-trois ans. John se joindra ensuite à la séance de la Commission sur l'arbitrage en matière de construction qui suivra de 16 h à 17 h 15.			

Jeudi 21 novembre 2019 - Suite des présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

16:00 – 17:15 Reprise des présentations simultanées			
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD familiale / communautaire** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **Intérêt particuliers** ***Pièce :* Rattenbury B**
1D **Arbitrage en matière de construction : À travers l'optique de l'arbitre** L'arbitrage en matière de construction régira bientôt toutes les demandes de paiement dans les contrats de construction canadiens. Confronté à des contrats uniques, à des soumissions, à des conjectures et à des arguments confus, mal ciblés et longs, l'arbitre doit rendre une décision provisoire dans un délai de six semaines - 90 % des différends britanniques deviennent permanents. Dans le cadre d'une conversation, le groupe spécial examinera les lois fédérales et provinciales et les pratiques en matière d'arbitrage par rapport à l'arbitrage, en se fondant sur les 25 années d'expérience de la RICS au Royaume-Uni. **Président : Robert Bales,** P. Eng., LL. B., Adjudicate.ca **John Fletcher,** B.Comm, LL. B, M.Phil, Ph.D, RICS Dispute Resolution Service **Duncan Glaholt**, Partenaire, Glaholt LLP **Bruce Reynolds,** FCIArb, Partenaire, Singleton Reynolds	***2D*** **Médiation de différends hautement conflictuels : miser sur un processus axé sur des propositions** Les différends « hautement conflictuels » impliquent normalement des personnes qui n'ont pas de compétences en autogestion, qui sont temporairement dépassées ou qui présentent une personnalité hautement conflictuelle. Les médiateurs peuvent être efficaces lorsqu'ils misent sur un processus structuré tout en maintenant une relation avec les parties et en les aidant à assumer la responsabilité du résultat. **William Eddy**, LCSW, Esq, High Conflict Institute; **Michael Lomax**, J. D., High Conflict Institute	***3D*** **Rétablissement de la confiance du public par le biais de la PRD - Règlement des plaintes contre la police** L'érosion de la confiance dans nos services de police est très médiatisée. Les processus contradictoires et d'investigation ne sont pas conçus pour générer des résolutions significatives. À l'aide des principes de base du règlement extrajudiciaire des litiges, nous avons mis en place un processus inclusif pour résoudre les plaintes du public très émotives en restaurant la confiance, en obtenant des résolutions et en clôturant le processus. **Mike Lamothe**, LL. M. (PRD), Ottawa Police Association **David Merkel,** sergent d'état-major, Service de police d'Ottawa, Section des normes professionnelles **Richard Moore**, LL. B., Arb.A, Méd.A, CFM, Cert. Med. IMI, MDR Associates	***4D*** **Faire place au pardon et à la restauration dans les processus PRD** Cet atelier expérimental et introductif oriente les praticiens / animateurs vers une approche multi-modules pour englober le pardon et la restauration. Il couvre : la compréhension des réactions émotionnelles aux conflits, la rupture du cycle de la violence, la restauration de la force, la découverte de nouveaux récits de guérison et l'avancement dans une direction positive. **Lorna Lemay**, PDG & Membre Fondatrice de ForGiving ForRestoring Canada
17:15 - 19:00	**Réception Cocktail – Palm Court** Sponsorisé par **DENTONS CANADA LLP** Après une bonne journée d'apprentissage, savourez des hors-d'œuvre et quelques verres avec vos nouveaux collègues.		
19:00	**Zone de rencontres désignée (ZRD) :** Cherchez l'enseigne DMA dans le hall d'entrée, consultez la liste des restaurants locaux et décidez avec d'anciens ou de nouveaux amis où vous aimeriez peut-être aller.		

Vendredi 22 novembre 2019 - Présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

8:00	Inscription et petit-déjeuner chaud complet – Palm Court and Crystal Ballroom		
8:45 – 10:00 Présentations simultanées			
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD en milieu professionnel / RH** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **PRD en contexte autochtone** ***Pièce :* Rattenbury B**
1E **Piratages, attaques et brèches de données : Comment gérer les risques liés à la cybersécurité dans un monde technologique en évolution** Joignez-vous à nos panélistes pour discuter des risques, de la gestion des risques, des pratiques exemplaires en matière d'utilisation de la technologie dans l'arbitrage et des approches pour atteindre les objectifs de conformité réglementaire. Le groupe d'experts discutera également de certains des nouveaux développements technologiques et des nouvelles ressources disponibles dans le domaine de l'arbitrage et du règlement extrajudiciaire des différends, tels qu'ils sont résumés dans le récent rapport IBAArb40. Présidente : Sarah McEachern, J. D., Partenaire, Borden Ladner Gervais LLP; **Gerry Bliss**, Conseiller en gestion des risques liés à l'information et professeur auxiliaire à l'Université de Victoria; **Hilary Palmer**, Vice Présidente, Marsh Canada Limited	***2E*** **Médiation à distance - Outils de la ligne de front** Écoutez les leçons et les meilleures pratiques des professionnels de la PRD qui sont expérimentés dans l'utilisation des approches de médiation en ligne, par téléphone et à distance. Quels sont les défis et les opportunités de la médiation à distance ? Est-ce pour vous ? Serait-ce une manière d'élargir votre pratique ? **Paul Denis Godin**, B.A., B.Sc, LL. B., Méd.A, Président et Fondateur, Katalyst Resolutions; **Anne Gottlieb**, Hons. B.A., LL.B, LL.M., Mediation at Work Ltd.; **Eugene Raponi**, c.r., LL. B., Waddell Raponi LLP; **Michelle Simpson**, Méd.A, Arb.A, Simpson Law	***3E*** **Restauration du lieu de travail - Le rôle et la fonction d'un médiateur** **« transformateur » après une enquête** La demande d'enquêteurs sur le lieu de travail a considérablement augmenté depuis 2010, année où un certain nombre de provinces ont demandé, en vertu de diverses lois sur la santé et la sécurité au travail, que les allégations de harcèlement, de discrimination et de violence sur le lieu de travail soient étudiées. Le Code fédéral du travail inclut désormais ce mandat. Toutes les enquêtes n'aboutissent pas à la découverte de ce qui a été allégué, mais cela ne signifie pas pour autant que la «cause fondamentale» à l'origine de la plainte est résolue. Cette séance démontrera l'efficacité d'une approche de médiateur «transformatrice» pour résoudre les conflits dans les environnements de travail d'aujourd'hui. **Viki Scott**, RC (c), B. Sc., RRP, CHRM, MBA, PRD(c), Présidente et Consultante Principale, Scott & Associates Inc.	***4E*** **Compétence interculturelle au service de la réconciliation** Les appels à l'action 27 et 28 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) ont inspiré le sujet de ce débat. Les panélistes discuteront de leurs points de vue sur la compétence interculturelle et échangeront des idées sur différentes approches de la négociation et de la médiation adaptées à la culture au sein des groupes autochtones et de la société dans son ensemble. Les obstacles rencontrés dans les processus de reprise après sinistre et les voies possibles pour avancer seront discutés. Les participants seront invités à reconnaître, à réfléchir et à respecter les différentes perspectives qui éclairent notre compréhension et nos actions en tant que praticiens en RD. **Présidente : Emilia Pech**, conseillère juridique, ministère de la Justice Canada, professeure à mi-temps, programme d'études sur les conflits de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et de l'Université Saint-Paul; **Jereme Brooks**, médiateur de la protection de l'enfance de l'Okanagan, chargé de la jeunesse et des questions autochtones **Sheriden Barnett**, médiatrice pour la Commission des droits de la personne du Nunavut et dans le secteur privé
10:00 – 10:30	**Pause-café et réseautage – Palm Court**		

Vendredi 22 novembre 2019 - Suite des présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada

10:30 – 12:00 Reprise des présentations simultanées			
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD en milieu professionnel / RH** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **PRD en contexte autochtone** ***Pièce :* Rattenbury B**
1F **Rédaction de clauses et questions juridictionnelles** Un examen des limites de la compétence d'un tribunal arbitral, qu'il soit contractuel ou statutaire (en cas d'oppression, de liquidation, etc.), avec un examen des affaires clés et des questions concernant l'affirmation et le déclin de compétence des tribunaux arbitraux et des contestations de compétence devant les tribunaux et devant des groupes arbitrals. **Matti Lemmens**, LL. B., Partenaire, Borden Ladner Gervais LLP; **Norm Emblem**, B. Comm, LL. B., Partenaire, Dentons Canada LLP **Michael Mooney,** vice-président principal du développement commercial, RicePoint Administration Inc	***2F*** **Meilleures pratiques de médiation- arbitrage** Le lancement des règles de médiation-arbitrage de l'IAMC offre aux praticiens en PRD une occasion rare d'offrir à nos clients ce processus novateur clairement défini dans une perspective de pratiques optimales bien pensées. Ce sera une discussion interactive pratique et ciblée sur l'augmentation de l'utilisation de la médiation-arbitrage dans nos pratiques. **Colm Brannigan**, LL. M. (PRD), Méd.A, Cert Med (IMI), Arb.A, Mediate.ca-Brannigan ADR; **Arlene H. Henry**, c.r., Méd.A, avocate, arbitre, instructrice et coach, Arlene H. Henry Law Corporation; **Allan P. Seckel**, c.r., PDG, Doctors of BC; **Elton Simoes**, MBA, MADR, IDP-C, Méd.A, Arb.B	***3F*** **Défense nationale - Services intégrés de gestion des conflits et des plaintes** En 2018, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) ont lancé une méthode intégrée de résolution des conflits pour les membres, qui simplifie l'accès et la gestion des conflits et des plaintes. Le programme regroupe les anciennes structures de recours en matière de prévention du harcèlement, de plaintes en matière de droits de la personne et de diversité, d'autorité des griefs des FAC et de services de règlement extrajudiciaire des différends en un point d'accès unique pour les utilisateurs. Avec 17 centres de services de gestion des conflits et des plaintes répartis dans tout le pays, des équipes d'agents, de praticiens et d'éducateurs s'emploient à soutenir les membres et la chaîne de commandement. La résolution précoce, locale et informelle est au cœur de la prestation de services, de même que des directives procédurales favorables pour les processus fondés sur les droits. Cette présentation explore les aspects fondamentaux de ce nouveau modèle innovant de gestion des conflits et ses implications. **Ken Ashdown**, Praticien en gestion intégrée des conflits et des plaintes, ministère de la Défense nationale, gouvernement du Canada **Grant Whittla**, Superviseur des mandataires pour le Centre de gestion des conflits et des plaintes d'Esquimalt (CCMS), ministère de la Défense nationale, gouvernement du Canada	***4F*** **PRD et ordres juridiques autochtones** Cette séance explorera le rôle des ordres juridiques autochtones dans le règlement extrajudiciaire des différends. Les panélistes partageront leurs idées sur l'application des lois et des processus juridiques autochtones à divers contextes décisionnels, y compris la consultation, la négociation et l'exercice de la compétence partagée. **Bruce McIvor,** Ph. D., First Peoples Law **Roshan Danesh,** avocet et éducateur **Christina Gray,** Candidate LL. M., J. D., B. A. **Prof. Mary Ellen Turpel-Lafond,** avocate, juge et porte-parole législative pour les droits des enfants
12:00	**Dîner – Crystal Ballroom Plated Luncheon – Crystal Ballroom** Sponsorisé par **JSS BARRISTERS**		
12:20 - 13:00	**Conférencier d'honneur : l'Hon. Sheilah Martin, Cour suprême du Canada *:*** ***La PRD était-elle vraiment "alternative " ? Le rôle de la PRD dans le rapprochement des systèmes juridiques et la remise en question du statu quo*** Si la pratique de règlement des différends est comprise au sens large comme toute forme de règlement des différends à l'extérieur de la salle d'audience, alors elle n'a jamais vraiment été " alternative ". Pour la plupart des gens, les différends entre la famille, les voisins et les membres de la communauté sont habituellement réglés par la négociation et des solutions créatives. Les avocats, eux aussi, ont toujours eu des solutions négociées à l'extérieur de la salle d'audience comme partie essentielle de leur arsenal d'outils. La juge Martin donnera également un aperçu du fonctionnement de la Cour suprême du Canada.		

Vendredi 22 novembre 2019 - Suite des présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

13:30 - 14:45 Présentations simultanées			
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD en milieu professionnel / RH** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **PRD en contexte autochtone** ***Pièce :* Rattenbury B**
1G **La déférence judiciaire à l'arbitrage** Une raison importante de choisir un arbitrage exécutoire, plutôt que de résoudre des litiges devant les tribunaux, est d'éviter les appels interminables. En 2014, la Cour suprême du Canada a statué dans le cas *Sattva Capital Corp vs Creston Moly Corp* 2014 CSC 53 que les sentences arbitrales commerciales devaient faire l'objet d'une déférence. Le comité examinera la retenue accordée aux sentences arbitrales en décrivant la manière dont *Sattva* a été interprété et appliqué dans les décisions ultérieures rendues au Canada, et discutera de ce que cela signifie pour les parties à l'arbitrage. **Robert Wickett,** c.r., associé directeur de MacKenzie Fujisawa, s.r.l., **David Wotherspoon**, M. A., LL. B., Dentons Canada LLP	***2G*** **Médiation annexée à la Cour : déconstruire la justice** Cette séance a pour but de situer la médiation dans la crise actuelle de l'accès à la justice au Canada. La médiation annexée à la Cour a maintenant une position institutionnelle dans de nombreuses juridictions. La session examinera la manière dont la médiation est menée dans le système judiciaire et posera la question de savoir si la médiation annexée par le tribunal satisfait suffisamment aux critères de la justice. Il pose que cette nouvelle forme de justice est non seulement ce qui est requis, mais devient la norme du règlement des différends. **John-Paul E. Boyd,** A. O. C. A. M. A. LL. B, John-Paul Boyd Arbitration Chambers **Gary Caplan,** Associé, Mason Caplan Roti LLP **L. Leslie Dizgun**, Méd.A, D. Jur., LL. M., Professeur auxiliaire, conseil, Brauti Thorning LLP Murray Walker, Méd.A, The Dispute Resolution Office, Gouvernement de Saskatchewan	***3G*** **Fatigue liée au transfert / à la compassion** En tant que médiateurs, nous entendons et résolvons les problèmes découlant, parfois, de conflits extrêmement chargés. Comment, en tant que médiateurs, gérons-nous les problèmes découlant du transfert ? Quels sont les signes et symptômes, etc. **Viki Scott**, RC (c), B. Sc., RRP, CHRM, MBA, PRD(c), Présidente et Consultante Principale, Scott & Associates Inc.	***4G*** **Comment devenir un allié** Avec toutes les informations sur la vérité et la réconciliation qui existent, beaucoup de gens s'étonnent : « Comment je veux être dans ce monde ? » Laissez-nous vous aider à comprendre. Nous discuterons de ce qui fait un bon allié et comment vous pouvez être conscient dans votre pratique et dans votre vie en général. Nous partagerons également quelques histoires de "tentatives d'alliés qui ont mal tourné". **Jereme Brooks**, médiateur de la protection de l'enfance de l'Okanagan, chargé de la jeunesse et des questions autochtones **Sierra Wells,** B. A., médiatrice en protection de l'enfance
14:45 – 15:00	**Pause-café et réseautage - Palm Court**		

Vendredi 22 novembre 2019 - Suite des présentations simultanées

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

15:00 - 16:15 Reprise des présentations simultanées				
Volet 1 **Arbitrage** ***Pièce :* Library**	**Volet 2** **Procédés de PRD** ***Pièce :* Shaughnessy Ballroom**	**Volet 3** **PRD en milieu professionnel / RH** ***Pièce :* Rattenbury A**	**Volet 4** **PRD en contexte autochtone** ***Pièce :* Rattenbury B**	**Séance Consultative :** ***Pièce :* St. James** **(ouverte à tous)**
1H **Conflits d'arbitres** Les arbitres sont souvent recherchés en tant que personnes neutres, basées sur une expertise juridique ou industrielle particulière. Les arbitres, ou leurs cabinets, ont peut-être déjà agi pour une ou plusieurs parties à un arbitrage à un moment donné. Des procédures devraient être en place pour détecter les conflits potentiels au début, plutôt qu'à un stade ultérieur de l'arbitrage. Une fois capturés, les arbitres doivent faire toute la lumière sur le conflit. Notre panel peut parler de conflits au moment de la réception du dossier et de la marche à suivre si un conflit est découvert à un stade ultérieur. **Rajit Mittal**, J. D., Associé, Dentons Canada LLP **Lauren Tomasich,** associée, Osler, Hoskin & Harcourt LLP	***2H*** **Soyons visuels : Possibilités de tirer parti de la communication visuelle dans le règlement des différends** Avez-vous déjà vu des personnes en conflit se battre pour entendre ou comprendre ce que vous ou l'autre partie dit ? Imaginez maintenant un nouveau scénario : les messages et les points clés sont enregistrés visuellement - les choses importantes ne sont pas seulement dites et évaporées dans l'air ! Les parties peuvent voir leurs commentaires en temps réel, confirmer leur signification et y réfléchir. Imaginez maintenant l'impact que cela pourrait avoir sur le processus de conclusion d'ententes ! Apprenez comment la communication visuelle est appliquée à la médiation pour rendre la communication plus efficace et le processus de médiation plus créatif, engageant et interactif. Partez en sachant comment vous aussi pouvez appliquer stratégiquement la communication visuelle pour aider les gens que vous servez. **Lisa Arora,** B. Ed., Lisa Arora, Big Time Visual	***3H*** **Vers des programmes et pratiques collaboratifs de retour au travail et de gestion de l'invalidité** Dans le contexte où plus de 60% de toutes les plaintes pour violation des droits de la personne au Canada comportent une composante atteinte à la santé physique ou mentale, environ 50% de tous les cas de pauvreté au Canada (actuellement bien au-delà de 1,2 million) ont un lien avec le handicap (soit les individus eux-mêmes ou un membre de leur famille) et qu'environ 80% des déficiences surviennent au cours de la vie professionnelle d'une personne, des normes en matière de politiques et de programmes dans ce domaine ont le plus grand potentiel d'impact socio-économique positif sur la personne, le lieu de travail et la société. Les médiateurs apprendront comment aider les lieux de travail à élaborer des politiques et des normes. **Lani deHek,** infirmière autorisée, CDMP, gestionnaire de la gestion de l'invalidité et de la santé et sécurité, BC Nurses' Union	***4H*** **La PRD dans les pensionnats indiens (et autres règlements plus récents relatifs aux recours collectifs)** *Description de la session à venir* **Angela Bespflug,** avocate en recours collectif, Klein Lawyers LLP **Kathleen Keating,** Adjudicatrice, Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens **Lee Schmidt,** Directrice associée, Études juridiques autochtones, Peter A. Allard School of Law, Université de la Colombie-Britannique	***5H*** **Consultation des documents médiation-arbitrage de l'IAMC** Joignez-vous à certains des développeurs de règles et de modèles de médiation-arbitrage dans la salle Helmcken pour en savoir plus et partager vos commentaires sur les nouveaux documents. Répondraient-ils aux besoins de vos clients ? Sont-ils assez clairs ? Que pourrait-on améliorer ? Souhaitez-vous suggérer des documents connexes ? **Colm Brannigan,** Arb.A, Méd.A **Elton Simoes,** Méd.A, Arb.B
16:15 - 16:45 **Chrystall Ballroom**	Joignez-vous à nous pour un dernier rafraîchissement afin de vous réunir une dernière fois pour réfléchir sur la conférence et vous inspirer pour celle de l'an prochain. Dites-nous ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, ce que nous devons envisager pour l'avenir et les sujets à planifier. Rencontrez les directeurs de l'IAMC pour partager votre vision de l'organisation. La discussion sera capturée dans un enregistrement visuel vibrant !			

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

DENTONS

BLG Borden Ladner Gervais

JSS BARRISTERS Jensen Shawa Solomon Duguid Hawkes LLP

MARSH

LAWSON LUNDELL LLP

IBC BAC

MCCUTCHEON ADR

BD&P Burnet, Duckworth & Palmer LLP Law Firm

HighClouds Seminars & Dispute Resolution Services

V

WILLIAM G. HORTON Commercial Arbitration

SINGLETON REYNOLDS

Royal Roads UNIVERSITY

KOMPASS Professional Development

McCartney ADR

DERER LUTZ DISPUTE RESOLUTION

DERER LAW

Marney Lutz MEDIATION

Joan Cotie | Kat Bellamano | Craig Neville | Heritage Law

ET MERCI À VOUS POUR VOTRE PRÉSENCE !

ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada TM/MC

LEADING DISPUTE RESOLUTION IN CANADA
À L'AVANT PLAN DE LA RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS AU CANADA